

DIRECTEUR DU DÉPARTEMENT DE LA GESTION CHRETIENNE DE LA VIE

Église Adventiste du Septième Jour de Guadeloupe– Section locale (Rattaché au Pôle Administration selon la planification stratégique 2023–2027)

Fiche de poste

Titre du poste : Responsable du Ministère de la Gestion Chrétienne de la Vie (GCV)

Durée du mandat

Deux ans, renouvelable selon les décisions de l'église locale.

 Manuel d'Église 2022, chap. 10, p. 113 :

« Les responsables d'église sont élus pour une période de deux ans, sauf disposition contraire. »

But / objectif général

Le Responsable GCV encourage, met en œuvre et veille au style de vie chrétien centré sur Christ dans tous les domaines de la vie des membres de l'église locale : gestion du temps, de la santé (corps, esprit), des talents/dons, des relations, de l'influence, des biens matériels, des finances, etc. Il œuvre pour que les membres reconnaissent Dieu comme Seigneur et propriétaire de tout ce dont ils disposent, et qu'ils vivent en partenaires de Dieu dans Sa mission.

Principales responsabilités

Domaine Tâches spécifiques

Enseignement et Formation

- Concevoir et dispenser des enseignements bibliques sur les principes de la GCV (manière de vivre, fidélité dans la dîme, offrandes, usage des dons, etc.) lors des cultes, classes d'École du Sabbat, réunions en semaine, classes de nouveaux membres.
 - Organiser des ateliers, séminaires ou cours pratiques (gestion financière personnelle, gestion du temps, écologie, service, etc.).
 - Collaborer avec la Fédération et Union pour l'utilisation de matériels (manuels, guides, supports) et pour la formation continue.
- stewardship.adventist.org

Soutien à la mission de l'Église

- Assister le pasteur et le comité d'église dans l'intégration de la GCV dans les programmes et la vision stratégique de l'Église locale.
- Participer à la planification annuelle / pluriannuelle locale pour veiller à ce que la GCV soit intégrée dans les objectifs et activités de l'église.
- Promouvoir des activités spéciales comme la semaine de réveil pour la GCV, les conventions sur la fidélité, etc.

Gestion et coordination

- Servir de liaison entre la Section Locale et le Département GCV de la Fédération et Union.

- Coordonner une commission locale GCV s'il y a lieu, ou des assistants et collaborateurs.
- Veiller à la bonne utilisation, transparence et redevabilité des ressources (financières ou matérielles) liées aux activités de la GCV.
- Participer aux réunions du comité d'église et fournir des rapports réguliers d'activités et d'analyse (fidélité des offrandes, participation aux programmes, etc.).
- Assurer le suivi des objectifs fixés dans la stratégie 2023-2027 pour la GCV au plan local.

 Plan Stratégique 2023–2027, p. 13–14 :

« L'église locale évalue périodiquement son action dans le cadre du plan stratégique. »

Visites et accompagnement pastoral

- Encourager ou organiser un comité de visites pour aller à la rencontre des membres (nouveaux convertis, absents, etc.), spécialement pour des sujets sensibles liés à la gestion personnelle / financière.
- Offrir un soutien pastoral / spirituel dans les cas où les membres éprouvent des difficultés à vivre les principes de la GCV.

Exemplarité personnelle

- Vivre soi-même selon les principes de la GCV : fidélité dans les dons, intégrité, bonne gestion du temps, des relations, des ressources.
- Être un modèle auprès des membres de l'église.

Compétences requises

- Spirituelles: Profonde vie de prière, connaissance biblique, sens de l'humilité, intégrité, confiance en Dieu comme Seigneur.
- Connaissance des doctrines adventistes, compréhension des principes bibliques de la gestion chrétienne, dîme, offrandes.
- Sensibilité à la confidentialité et au respect.
- Organisationnelles: Capacité à planifier, coordonner, communiquer (avec membres, direction locale, fédération). Capacité de travail en équipe (avec pasteur, comité d'église, autres départements). Gestion de budget ou de ressources, rapports.
- Relationnelle: Sens de l'écoute, de l'empathie, diplomatie, capacité à motiver, encourager, enseigner.

Autorité / relations hiérarchiques

Rend compte au pasteur local et au comité d'église.

Travaille en collaboration avec les autres responsables de département locaux.

Reçoit appui, formation et directives du Département GCV de la Fédération / Union.

Peut superviser ou coordonner des collaborateurs (assistants, commission GCV, etc.).

Indicateurs de performance / critères d'évaluation

Quelques exemples pour mesurer l'efficacité du responsable GCV

Enseignement : nombre d'enseignements, ateliers ou formations réalisés sur la GCV dans l'année.

Participation : Taux de fréquentation aux activités GCV, école du sabbat, cours, etc.

Fidélité financière : Évolution des offrandes, dîmes, promesses – indicateurs de fidélité des membres.

Engagement : Nombre de membres impliqués dans la commission / visites / activités GCV.

Respect de la stratégie locale : intégration des objectifs GCV dans le plan local 2023-2027, respect des échéances.

Qualité des rapports : régularité, transparence, clarté des rapports au comité d'église et fédération.

Conditions et ressources

Formation mise à disposition par la Fédération / Union (formations initiales et continues).

Accès aux supports pédagogiques, matériels fournis par le Département GCV.

Budget alloué pour les activités (enseignements, ateliers, visites, matériel).

Appui logistique du comité d'église / pasteur.

REFERENCES OFFICIELLES

- église adventiste-gp.org
- Manuel d'Église Adventiste du Septième Jour, Révision 2022 ch.10. p113
- Manuel d'église révision 2022, p.104-105
- Plan Stratégique Fédéral 2023–2027 – Fédération Adventiste du Septième Jour de la Guadeloupe
- Le livre conseil à l'économe p. 190 (Ellen G White)
- La Bible (Gn 1.26-28 ; 2.15 ; 1 Ch 29.14 ; Ag 1.311 ; Mt 3.8-12 ; Mt 23.23 ; Rm 15.26,27 ; 1 Co 9.9-14 ; 2 Co 8.1-15 ; 9.7).(Psaumes 24:1; 1 Corinthiens 6:19; Romains 6:22; 1 Corinthiens 3:21; 1 Corinthiens 4:1-2; Galates 2:20; Proverbes 3:9-10)

VALIDATION

Adoptée par : Pôle Administration – Fédération Adventiste du Septième Jour de la Guadeloupe

Date d'adoption : [à renseigner]

Visa : Fédération Adventiste du Septième Jour de la Guadeloupe – Pôle Administration
Département de la GCV